



INSTITUT
POUR LA JUSTICE
CITOYENS POUR L'ÉQUITÉ

Paris, le 24 février 2016

Non au numerus clausus !

Monsieur Raimbourg nous encouragerait-il à commettre des méfaits dans les régions où les prisons sont pleines ?

L'Institut pour la Justice, think tank citoyen œuvrant pour une justice plus protectrice des citoyens et plus équitable à l'égard des victimes, **s'indigne des propositions de Dominique Raimbourg, tenus dans Le Parisien de ce jour qui prône notamment « l'interdiction d'incarcérer au-delà du nombre de places. »**

Il s'agit là ni plus ni moins de l'établissement d'un numerus clausus pour les prisons.

Cette méthode nous paraît **irresponsable** et profondément **inéquitable**.

La réponse à la surpopulation carcérale doit être **la construction incontournable de 30 000 places de prison** et en aucun cas des libérations toujours plus anticipées des détenus bénéficiant déjà de remises de peines automatiques.

La peine se doit en outre d'être adaptée à la personne du condamné et aux circonstances de l'affaire.

Elle ne saurait demeurer tributaire de seules contingences administratives qui lui sont totalement étrangères, à commencer par le flux des entrants et sortants du parc carcéral.

Contact presse : Arnaud Beck, 06 98 76 58 58

L'Institut pour la Justice est une association loi 1901 qui fédère des centaines de milliers de citoyens ; c'est aussi un think tank qui regroupe des juristes, des praticiens du droit et des criminologues. Son objectif est de promouvoir une justice plus protectrice pour les citoyens et plus équitable vis-à-vis des victimes. Son indépendance est garantie par son refus de toute subvention publique ou privée, ses actions étant financées par ses 50 000 membres donateurs. Créé en 2007, l'Institut pour la Justice s'est fait connaître du grand public par son Pacte 2012, signé par plus de 1 700 000 internautes.